

Enseignant-e : Prof. Julia Xoudis
N° : 5953
Titre du séminaire : Les contrats de service

Maîtrises concernées : MD, MDE, MDCP
Semestre : printemps 2025

Descriptif du séminaire :

Le séminaire portera sur divers contrats de service (nommés ou innommés), comme le contrat de mandat, d'agence, de distribution, d'architecte, d'expertise, de surveillance, de courtage, de transport, d'enseignement, etc. Les mémoires traiteront de questions spécifiques en lien avec un ou plusieurs de ces contrats (en d'autres termes, il ne s'agira pas de présenter de manière systématique le régime applicable à un contrat particulier). Ainsi, divers aspects des contrats de service pourront être approfondis, par exemple, la délimitation avec des contrats voisins, les obligations typiques des parties (e.g. devoir de diligence du mandataire ; rémunération de la partie qui rend le service), le régime applicable à la fin du contrat, l'application de certaines règles impératives de la partie spéciale (e.g. art. 404 et 418u CO).

Exigences :

a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ?

- Oui : les cours de bachelor « Droit des obligations » et « Contrats spéciaux » sont des prérequis. Le fait d'avoir suivi le cours de master sur les « Contrats innommés » est un atout, mais n'est pas exigé.

b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ?

- Non.

c) Existe-il une liste de sujets ?

- Oui, mais les étudiant.es peuvent proposer leur propre sujet.

c) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Étapes	Délais de reddition (*)
1. Choix du sujet	21 février 2025
2. Remise d'une bibliographie provisoire et d'un plan provisoire	14 mars 2025
3. Remise d'une première version complète du mémoire	27 avril 2025
4. Colloque: présentation et discussion des mémoires (participation obligatoire)	vendredi 2 et samedi 3 mai 2025
5. Remise de la version finale du mémoire pour évaluation en juin	25 mai 2025
6. Remise de la version finale du mémoire pour évaluation en août	17 août 2025

(*) Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

d) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ?

- La première version du mémoire sera commentée lors du colloque, tant par les responsables du séminaire que par les autres participant.es au séminaire. Lors du colloque, chaque étudiant.e présentera son mémoire. De plus, chaque étudiant.e aura le rôle de « rapporteur » pour le mémoire d'un.e autre participant.e, qu'il/elle devra commenter, après la présentation de l'auteur.e du mémoire. Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.

e) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ?

- Connaissance passive de l'allemand.

f) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ?

- Non

g) Modalités d'évaluation :

- 25% première version du mémoire et présentation orale celui-ci lors du colloque ;
- 10% commentaire d'un autre mémoire et participation à la discussion lors du colloque ;
- 65% évaluation de la version finale du mémoire.
- N.B. : Cette allocation est principalement indicative, étant précisé que seule la note finale globale sera communiquée.

Pour plus d'informations : <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=15898>